

## **Le changement d'échelle agro-écologique passe par l'agriculture de groupe**



*Les concertations s'achèvent pour l'élaboration du Plan Stratégique National (PSN) sur le premier pilier de la future PAC et les discussions sur le second vont commencer. Pour la FNCuma, Trame et Réseau Civam, les collectifs locaux d'agriculteurs sont des laboratoires d'innovations sociales, organisationnelles et techniques. Et il est temps qu'ils intègrent l'architecture de la future PAC.*



### **Eco-régime : apporter une bonification des collectifs locaux d'agriculteurs**

L'agriculture de groupe constitue une garantie pour un véritable changement d'échelle agro-écologique, quand un euro de financement public permet une transition pour des dizaines d'exploitations agricoles en même temps.

- C'est pourquoi, dans le cadre de l'éco-régime, censé rémunérer les pratiques et systèmes fournissant de réels bénéfices environnementaux, la FNCuma, Trame et Réseau Civam demandent une bonification des paiements pour les agriculteurs membres d'un collectif agricole ou d'un GIEE (Groupement d'intérêt économique et écologique).
- En collectif, les soutiens aux investissements participent à une économie décarbonée et à une optimisation des financements publics. Ils doivent aussi être privilégiés et s'inscrire dans un nouveau Contrat d'Engagement Collectif vers l'Agro-écologie.

[Lire « Note Contrat d'engageMent... »](#)

### **Faire converger les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques vers un éco-régime de réels services environnementaux**

Nos organisations sont particulièrement vigilantes aux discussions en cours sur la déclinaison du deuxième pilier à travers les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). L'unique critère de la simplicité des mesures ne doit pas être retenu pour justifier leur introduction dans le PSN qui sera présenté aux autorités européennes.

Les MAEC doivent être ouvertes sur tout le territoire et viser l'adaptation du système de production. Elles doivent pouvoir corriger les points faibles de chaque exploitation pour les faire converger de manière progressive vers l'agro-écologie et un éco-régime dédié à la



reconnaissance de réels services environnementaux. C'est cette finalité qui nous importe, et le moyen, que ce soit une MAEC forfaitaire ou non, doit y mener.



La FNCuma, Trame et Réseau Civam appellent donc, conjointement, les pouvoirs publics et les parlementaires à faire de l'agriculture de groupe le moteur de la future PAC.

<b>Trame</b>	Christophe Leschiera, Responsable Communication, Tél. : 06.22.49.75.96, <a href="mailto:c.leschiera@trame.org">c.leschiera@trame.org</a>
<b>FNCuma</b>	Sophie Orivel, Responsable Communication, Tél. : 06.47.70.47.42, <a href="mailto:sophie.orivel@cuma.fr">sophie.orivel@cuma.fr</a>
<b>Réseau Civam</b>	Maud Gilibert, Coordinatrice Communication, Tél. : 06.41.03.31.35, <a href="mailto:maud.gilibert@civam.org">maud.gilibert@civam.org</a>
<a href="#"><u>Retrouvez nos propositions complètes pour la PAC 2023-2027</u></a>	